

nouveaux moyens appropriés, de ne pas adopter et mettre à exécution un système de paiements pour l'entreposage du grain dans les fermes qui en a résulté, ce qui a pour conséquence de nuire fortement et d'une façon permanente à l'économie de la culture du grain et aux industries qui en dépendent.

—Monsieur l'Orateur, l'extrait d'un communiqué de presse publié le 5 décembre par le ministre d'État (M. Lang) disait notamment:

Le 15 octobre de cette année, le premier ministre a annoncé que la complexité des problèmes de la commercialisation internationale des céréales, jointe à l'importance du commerce des céréales pour l'économie canadienne, a conduit à la décision de charger de la mise en vente du grain un ministre n'ayant pas les responsabilités générales d'un ministère.

Cette déclaration a semblé lancer le ministre d'État (M. Lang). C'était comme une citation de Shakespeare. Nous savions qu'il y avait du tonnerre et des éclairs. Nous savions qu'il y avait des déclarations, avec hérauts, puis ce fut une explosion...

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): D'air chaud.

M. Korchinski: D'air chaud, je suppose, et le ministre a fait son entrée. Depuis, nous avons eu l'occasion de le voir évoluer.

Il voulait, je crois, créer dans le monde l'impression qu'il venait juste d'entrer au ministère, mais s'il a impressionné le monde, il n'a sûrement rien fait pour l'agriculteur de l'Ouest. Il n'a rien fait pour l'enrichir de quelques dollars. Ah oui, monsieur l'Orateur, après cela il a fait quelques déclarations.

Il a atténué le coup pour la Commission du blé, pour les sociétés ferroviaires et pour lui-même. Il a institué un groupe chargé des céréales, et ce groupe devait soutenir le choc de l'attaque. Après une série de mésaventures, l'an dernier, la Commission du blé a jugé préférable de s'innocter, et les sociétés ferroviaires voulaient que le ministre leur rende la vie beaucoup plus facile, afin qu'elles puissent répartir en conséquence leurs wagons couverts.

Les questions posées à la Chambre la semaine dernière font probablement bien ressortir l'importance de ma motion. Quiconque veut consulter le hansard remarquera que ce n'est pas seulement de l'opposition officielle que venaient les questions au sujet de ce problème, mais aussi des députés ministériels. Je les en félicite. Mais à quoi cela aboutit-il? Se contente-t-on de poser des questions ou peut-on s'attendre à ce que les députés ministériels manifestent leur inquiétude en votant en faveur de la motion? Et j'espère que les

néo-démocrates feront de même. J'espère aussi que les députés des autres partis d'opposition témoigneront leur intérêt dans d'autres régions du pays où il y a des difficultés. Bien des députés ont dû se faire interroger durant le congé de Noël, et j'espère qu'ils profiteront de l'occasion de manifester leur inquiétude au moment du vote. Lors de sa tournée dans l'Ouest du Canada l'an dernier, le premier ministre s'est fait asperger de quelques grains de blé, mais c'est un bien léger embarras pour un homme public, quand on songe aux difficultés que doivent affronter les habitants de l'Ouest. Et ces difficultés émanent, dans une large mesure, du gouvernement actuel et de celui qui l'a précédé.

Quand des gens me disent qu'il ne leur est plus possible d'emprunter de l'argent à 5 p. 100 d'intérêt, je leur rappelle que c'est le gouvernement libéral qui a prétendu faciliter les prêts. Je suis moi-même cultivateur et mon exploitation nécessite un gros financement mais je ne peux plus emprunter à 5 p. 100. Les cultivateurs renouvellent leurs billets.

Une série d'articles du *Star* de Toronto a décrit les difficultés des fermiers. Quand le ministre d'État fut nommé, son voisin de pupitre lui a dit que l'Est ne comprenait pas l'Ouest et que le rôle principal du ministre consistait à convaincre l'Est de comprendre l'Ouest. Il a bel et bien annoncé qu'il serait le champion des cultivateurs de l'Ouest.

J'ai participé à quelques campagnes dans ma vie et on m'a reproché notamment de ne pas connaître un assez grand nombre de députés de la majorité. Après tout, la Saskatchewan envoyait habituellement 17 députés à la Chambre, mais avec un gouvernement libéral, il ne nous a pas été possible d'exprimer nos opinions au cabinet. Nous en avons maintenant l'occasion et c'est magnifique, exception faite de cette consigne du silence.

Au lieu d'envoyer des wagons couverts pour charger le blé, le ministre envoie des inspecteurs accompagnés de membres de la GRC. A la tête des Lacs, on dispose d'assez de place pour entreposer 70 millions de boisseaux, ce qui représente un quota de près d'un boisseau par agriculteur. Si l'on considère qu'il faut diviser la province de Saskatchewan en deux, car dans la partie ouest, le grain sera expédié vers la côte ouest, il s'agit, en réalité, d'un quota de plus d'un boisseau. En fait, le quota d'un boisseau représentera environ 85 millions de boisseaux. Le grain de l'Est, sera acheminé vers la tête des Lacs et Churchill.